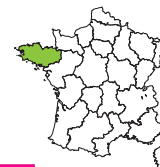


Agreste Bretagne



Septembre 2011 - 3

recensement agricole 2010

Premières tendances

En 10 ans, l'agriculture bretonne a perdu le tiers des exploitations et le quart de l'emploi agricole permanent.

En 2010, il reste 34 500 exploitations agricoles et 68 000 actifs permanents, soit 5 % de l'emploi total régional.

En 2010, la Bretagne se positionne au premier rang des régions françaises en potentiel de production brute (12 %). Elle participe à hauteur de 8 % à l'emploi agricole.

En 2010, la Bretagne valorise 6 % de la surface agricole nationale et 21 % des cheptels.

Depuis 2000, la participation à l'activité agricole des conjoints non coexploitants s'est fortement réduite ; celle des salariés permanents non familiaux a progressé.

En 2010, près de la moitié des exploitations bretonnes sont sous forme sociétaire, alors qu'en 2000, on en trouvait seulement le quart.

En 2010, l'élevage laitier et les productions hors-sol dominant avec des exploitations très spécialisées.

En 2010, 3 600 exploitations bretonnes commercialisent leurs produits en circuit court.

En 2010, 1 400 exploitations bretonnes pratiquent l'agriculture biologique.

68 000 actifs permanents

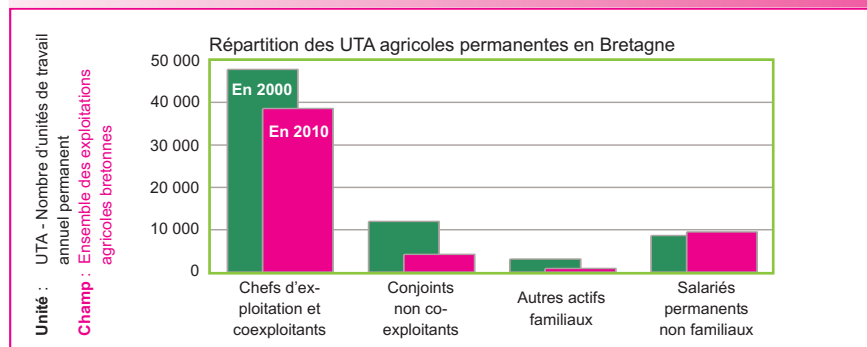
En 2010, 68 000 personnes participent régulièrement au travail qui est nécessaire au fonctionnement des 34 500 exploitations agricoles bretonnes. Ces actifs permanents travaillent à temps partiel ou à temps complet et totalisent 53 200 unités de travail annuel (UTA). Les chefs et les coexploitants constituent le pilier de cette main-d'œuvre. Ils sont au nombre de 46 700 et assurent 72 % des UTA permanentes. Les autres membres de la famille, actifs sur l'exploitation, concernent près de 10 000 personnes (10 % des UTA permanentes). Ce sont principalement des conjoints non coexploitants et plus rarement des aides familiaux. Près de 11 500 salariés non familiaux (18 % des UTA permanentes) se répartissent sur 5 200 exploitations agricoles. A cette force de travail, s'ajoutent les salariés saisonniers permettant de couvrir les besoins de main-d'œuvre occasionnelle à hauteur de 4 000 UTA

ainsi que le travail des prestataires externes, entreprises de travaux agricoles et cuma (1 000 UTA).

Depuis 2000, date du précédent recensement, la Bretagne a perdu le tiers des exploitations et le quart des UTA agricoles totales. Plus que le recul de la main-d'œuvre, c'est l'évolution de sa composition qui caractérise la période 2000-2010. En particulier, la participation à l'activité agricole des conjoints non coexploitants s'est fortement réduite. Le nombre d'UTA a presque été divisé par trois. Celle des salariés permanents non familiaux progresse ainsi que les UTA correspondantes (+ 10 %).

La main-d'œuvre agricole se recentre donc autour des exploitants et des salariés en contrat de longue durée. C'est le résultat de la reconnaissance du statut des conjoints comme coexploitants et de la professionnalisation des jeunes diplômés de l'enseignement agricole.

L'emploi agricole : des chefs, des coexploitants et des salariés



Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010



DRAAF Bretagne
 Direction régionale de l'alimentation,
 de l'agriculture et de la forêt

La Bretagne et les productions animales

- 735 100 vaches laitières (20 % du cheptel national)
- 607 500 truies (54 % du cheptel national)
- 4,8 millions de porcs charcutiers (56 % du cheptel national)
- 5 millions de m² de bâtiments de volailles de chair (26 % des m² nationaux)
- 18,8 millions de poules pondeuses d'œufs de consommation (41 % du cheptel national)
- 74 900 ovins et 30 900 caprins (1 % et 2 % des cheptels nationaux)
- 26 600 ruches en production (3 % des ruches au plan national).

Champ : ensemble des exploitations agricoles bretonnes

La Bretagne et les productions végétales

- 1,6 million d'ha de SAU (6 % de la SAU nationale)
- 631 300 ha de surfaces en herbe (5 % de la SAU nationale)
- 435 000 ha de maïs (14 % de la surface nationale)
- 292 000 ha de blé tendre (6 % de la surface nationale)
- 47 700 ha de légumes de plein air ou sous serre (23 % de la surface nationale).

Champ : ensemble des exploitations agricoles bretonnes

La Bretagne et la bio

- 1 400 exploitations : (4,2 % de l'ensemble des structures agricoles). Elles détiennent :
- 58 400 hectares (3,2 % de la SAU régionale)
 - 61 000 bovins (3 % du cheptel)
 - 40 500 porcins (0,5 % du cheptel)
 - 10 600 ovins (14 % du cheptel)
 - 45 900 m² de bâtiments de volailles de chair (1 % de la surface totale des bâtiments)
 - le quart des exploitations bio pratique une activité de diversification : vente à la ferme, gîtes... (7 % pour l'agriculture conventionnelle).

Champ : ensemble des exploitations agricoles bretonnes

Prédominance des productions animales

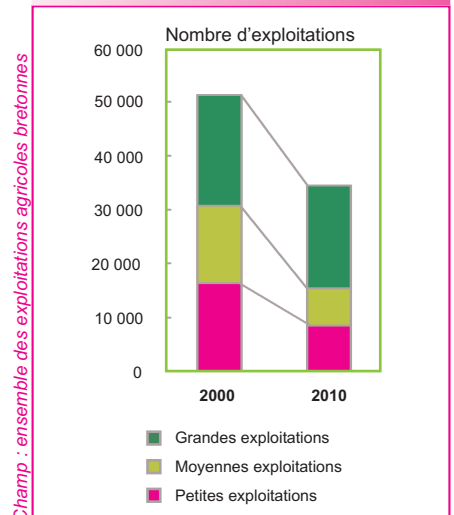
Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations agricoles bretonnes, à dimension professionnelle, diminue du quart. Il en reste 25 900 en 2010 d'une taille économique dite « moyenne » ou « grande » correspondant à un potentiel de production d'au moins 25 000 euros par an. En 10 ans, la surface agricole utilisée (SAU moyenne par exploitation) augmente de 31 % (60 ha en 2010 contre 46 ha en 2000). Les hectares agricoles des structures qui ont disparu ont contribué majoritairement à l'agrandissement des unités restantes. Ainsi, la part des exploitations utilisant une surface d'au moins 80 ha a plus que doublé en 10 ans. En terme d'orientations agricoles, la Bretagne est la première des régions laitières. Pour assurer cette production, un peu moins de 10 000 exploitations sont spécialisées en « bovins lait ». Elles occupent 45 % de la SAU régionale et le tiers de la main-d'oeuvre régionale. Les actifs sont restés essentiellement familiaux même si l'embauche de salariés s'est développée. Depuis 10 ans, près du tiers des exploitations « bovins lait » a disparu.

Pour chacune des productions de porcs, de volailles et d'œufs, la Bretagne se positionne également au premier rang national. Au total, 8 000 exploitations sont spécialisées en élevage hors-sol. Elles emploient le tiers de la main-d'oeuvre familiale et concentrent près de la

moitié des salariés permanents bretons. Depuis 2000, la production hors-sol a perdu 26 % des structures. La baisse du nombre d'exploitations est plus prononcée pour la volaille (- 23 %) que pour le porc (- 16 %).

En spécialisation « grandes cultures », le nombre d'exploitations est en revanche quasi stable sur 10 ans.

Forte diminution des moyennes exploitations

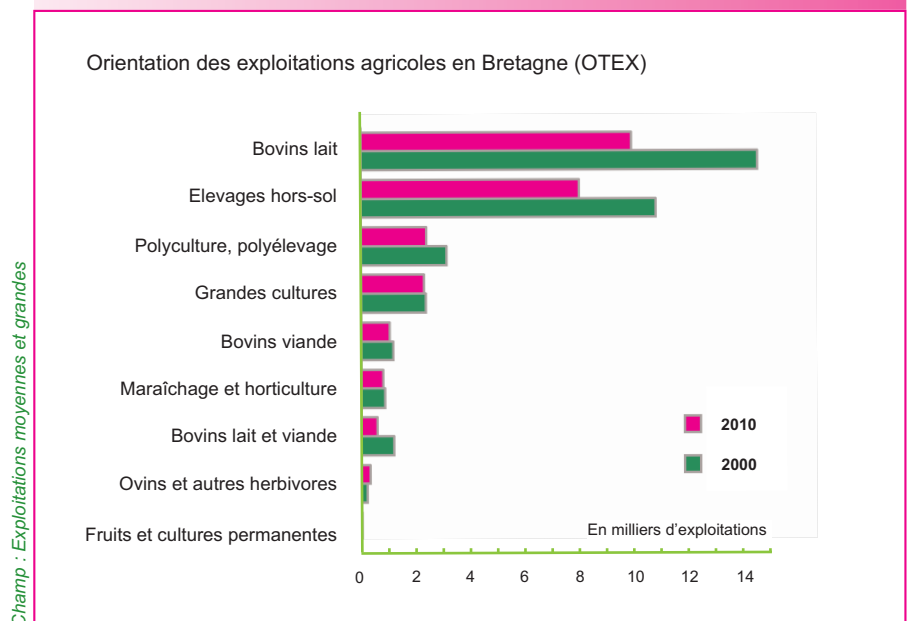


Champ : ensemble des exploitations agricoles bretonnes

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010

Les 2 400 exploitations concernées ont une SAU moyenne en forte progression (+ 32 %) alors que le nombre d'UTA se réduit de 6 %. Les progrès techniques ont permis cette concentration des moyens de production.

En 2010, sept exploitations sur dix sont classées en « bovins lait » ou en « élevages hors-sol »



Champ : Exploitations moyennes et grandes

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010

Montée en puissance des sociétés agricoles

En 2010, près de six exploitations sur dix sont de forme sociétaire alors qu'en 2000, on en trouvait seulement trois sur dix. Pour s'agrandir, les exploitations se sont regroupées en reprenant une partie ou la totalité des structures cédantes. Plus du tiers des structures sont organisées en exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL), contre 20 % en 2000. Ce type de statut est choisi en raison de ses nombreux atouts juridiques, fiscaux et administratifs. La part des groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) a également progressé : 15 % des exploitations de 2010 sont en GAEC, contre 11 % en 2000. Ils mettent en valeur 28 % de la SAU avec des moyens de production plus importants, comparativement aux autres sociétés : 107 ha de SAU et 2,4 associés contre 64 ha et 1,9 associé pour la moyenne des formes sociétaires. Les autres statuts de type société civile d'exploitation agricole (SCEA), société anonyme (SA) ou encore société à responsabilité limitée (SARL) poursuivent leur croissance même si leur part globale reste modérée (8 % en 2010). Celles-ci sont plutôt orientées vers les élevages hors-sol ou vers la production légumière. Enfin les sociétés civiles laitières (SCL) ont fait leur apparition depuis 2005 en raison de l'évolution de la réglementation mais sont encore peu nombreuses.

L'âge moyen des chefs passe de 43 ans en 2000 à 47 ans en 2010

En 2010, quatre chefs d'exploitation sur dix ont plus de 50 ans, et deux sur dix ont moins de 40 ans. En 2000, la catégorie des moins de 40 ans représentait 35 % des chefs et celle des plus de 50 ans rassemblait le tiers de l'effectif. La pyramide des âges a donc évolué, en 10 ans, vers un vieillissement de la population. Se pose alors la question délicate et complexe de la succession en agriculture. Les exploitants âgés de plus de 50 ans répondent à hauteur de 28 %, avoir un projet de reprise par le coexploitant ou par un membre de la famille. Un peu plus de 10 % estiment que leur exploitation va disparaître avec l'arrêt de leur activité et 57 % ne savent pas encore. Enfin les reprises hors cadre familial sont très rarement évoquées.

En 2010, 18 300 femmes travaillent de manière permanente dans les exploitations bretonnes. Elles représentent le tiers de la population active des exploitations moyennes et grandes, soit une part légèrement réduite par rapport à 2000 (36 %). En 2010, le statut de conjoint coexploitant s'est beaucoup développé pour la population féminine active passant de 8 % en 2000 à 23 % en 2010. En revanche, les femmes occupent un peu moins souvent qu'en 2000 le rôle de chef d'exploitation (respectivement 24 % et 26 %).

La dimension économique des exploitations bretonnes en 2010

Les 20 % exploitations les plus grandes contribuent à 60 % du potentiel de production agricole régional.

La Bretagne réalise 12 % de la production brute standard nationale. A ce titre, elle est la première région agricole.

Champ : ensemble des exploitations agricoles bretonnes

- Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, pour permettre des comparaisons régionales, départementales, cantonales, communales...
- Des données axées sur la campagne agricole 2009-2010.
- Très prochainement, des publications **AGRESTE Bretagne** :
 - un mémento Spécial Résultats RA 2010,
 - des tableaux de l'agriculture bretonne réactualisés,
 - des analyses régionales et départementales sur de nombreux thèmes : l'environnement, les structures, les productions, les activités de diversification, l'agriculture biologique...

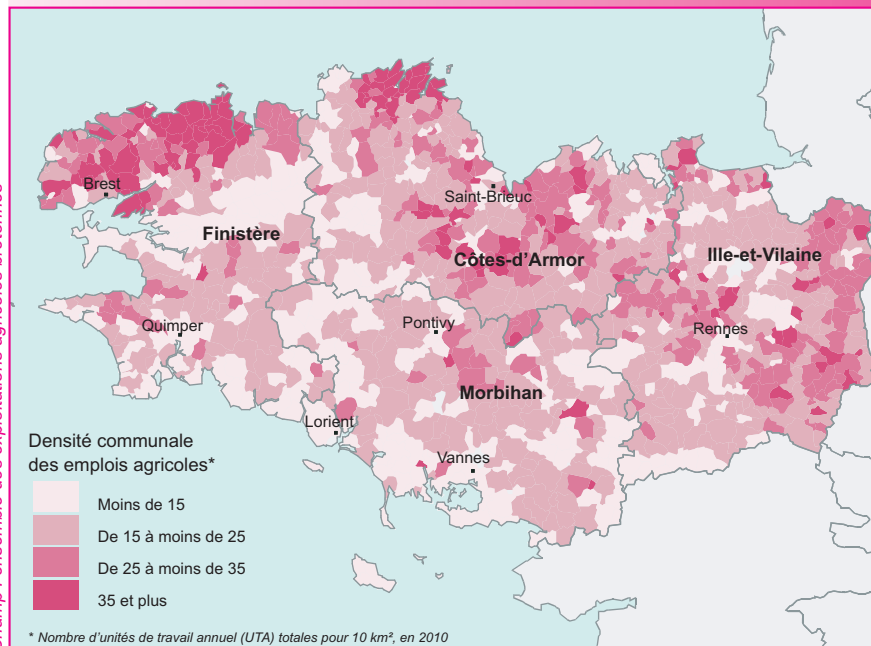
- Bientôt, sur internet, par commune ou autre échelon géographique :
 - une cartographie interactive,
 - des données de cadrage,
 - des données détaillées.
- Suivez l'actualité du recensement sur :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

et sur

www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr

L'emploi agricole plus présent sur le littoral nord breton



Champ : ensemble des exploitations agricoles bretonnes

Source : Agreste - DRAAF Bretagne- Recensement agricole 2010

60 hectares en moyenne régionale par exploitation

	Côtes-d'Armor		Finistère		Ille-et-Vilaine		Morbihan		Bretagne		France métropolitaine	
	2010	Évolution depuis 2000	2010	Évolution depuis 2000	2010	Évolution depuis 2000	2010	Évolution depuis 2000	2010	Évolution depuis 2000	2010	Évolution depuis 2000
Exploitations agricoles (en milliers)	7,4	- 23 %	6,2	- 26 %	6,7	- 28 %	5,6	- 27 %	25,9	- 26 %	312,2	- 19 %
Population active agricole :												
- chefs d'exploitation et coexploitants	10,6	- 15 %	8,9	- 18 %	10,3	- 17 %	8,0	- 15 %	37,9	- 16 %	422,7	- 13 %
- salariés permanents	3,2	+ 9 %	4,3	+ 15 %	2,0	+ 6 %	1,4	+ 29 %	10,9	+ 13 %	148,5	- 5 %
(en milliers de personnes)												
Travail agricole : total UTA (1 000 uta)	15,0	- 21 %	15,1	- 19 %	13,3	- 25 %	10,1	- 24 %	53,5	- 22 %	651,3	- 20 %
Superficie agricole utilisée (1 000 ha)	417	- 2 %	367	- 3 %	420	- 3 %	347	- 3 %	1 551	- 3 %	25 096	- 1 %
Production brute standard : total PBS (en millions d'euros)	1 836	- 4 %	1 699	- 4 %	1 230	- 9 %	1 371	- 7 %	6 136	- 6 %	49 823	- 4 %
Cheptel : total UGB (en milliers d'unités gros bovins)	1 691	- 7 %	1 507	- 2 %	1 077	- 8 %	1 120	- 4 %	5 395	- 5 %	25 516	- 5 %
Ratios moyens par exploitation												
- Temps de travail agricole (en UTA)	2,0	+ 2 %	2,4	+ 8 %	2,0	+ 4 %	1,8	+ 4 %	2,1	+ 5 %	2,1	-
- Superficie agricole utilisée (en ha)	56	+ 25 %	59	+ 31 %	63	+ 35 %	62	+ 33 %	60	+ 31 %	81	+ 22 %
- Production brute standard (1 000 €)	248,9	+ 24 %	272,3	+ 29 %	184,3	+ 26 %	243,8	+ 27 %	236,8	+ 27 %	159,5	+ 19 %
- Cheptel (en UGB)	253	+ 24 %	298	+ 38 %	174	+ 31 %	220	+ 35 %	235	+ 32 %	131	+ 34 %

Champ : moyennes et grandes exploitations

Source : Agreste - DRAAF Bretagne - Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères.

- **Elle a une activité agricole** soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).

- **Elle atteint une certaine dimension**, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères,...).

- **Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité**. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les **actifs familiaux** comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation.

Les **salariés permanents** occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les **salariés saisonniers** ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps

complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations. Elle permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.

■ Les cheptels sont connus en nombre de têtes. Leur mesure en **unité de gros bétail (UGB)** permet de comparer les effectifs de troupeaux composés d'animaux d'espèces ou de catégories différentes.

Agreste Bretagne : la statistique agricole - Septembre 2011- 3



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne

Service Régional de l'Information Statistique et Économique

15 avenue de Cucillé
35 047 Rennes cedex 9

Tél. : 02 99 28 22 30

Mél : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

■ Directeur : Louis Biannic

■ Directrice de la publication : Marie Dubois

■ Rédactrice en chef : Françoise Potin

■ Rédactrice : Marie Dubois

■ Composition : SSP et SRISE

■ Impression sur papier recyclé : Média graphic

■ Dépôt légal : à parution ■ ISSN : 1291-1976

■ © Agreste 2011